

PLAN D'URGENCE

PROCEDURE EN CAS D'INCIDENT DE LABORATOIRE P2



RENVERSEMENT DE MATERIEL INFECTIEUX <u>SANS LIBERATION D'AEROSOLS</u>		
1. DONNER L'ALARME	- Responsable de la sécurité biologique Prof. J. Curran	Tel. 022 379 57 99 079 413 85 08
	- Responsable de projet	selon liste affichée
	- Ingénieur de sécurité Jacques Le Moal	Tel. 022 379 50 66 078 765 56 36
	- Informer la sécurité interne	Tel. 022 379 1222
	⇒ Qui appelle ?	
	⇒ Où le matériel infectieux a-t-il été renversé ?	
	⇒ Qu'est-ce qui a été renversé ?	
	⇒ Combien de personnes sont touchées ?	
2. SECURISER	⇒ Les collaborateurs doivent, si possible, <u>ne pas quitter la zone touchée.</u>	
	⇒ Pour remédier de manière optimale à l'incident, il est important de: - conserver son calme. - délimiter la zone contaminée. - désinfecter et décontaminer avec un désinfectant conformément à la procédure de décontamination.	
3. MESURES	⇒ Déconsignation du laboratoire.	
	⇒ Déclaration de l'incident et les éventuelles blessures suivant les procédures internes.	

RENVERSEMENT DE MATERIEL INFECTIEUX <u>AVEC LIBERATION D'AEROSOLS</u>		
1. QUITTER LA ZONE PRESENTANT UN DANGER	Faire sortir immédiatement toutes les personnes de la zone <u>présentant un danger.</u> ⇒ Les collaborateurs potentiellement contaminés doivent si possible être décontaminés immédiatement ; à défaut, ils doivent se tenir dans un local séparé pour éviter toute propagation supplémentaire des organismes.	
2. DONNER L'ALARME	- Responsable de la sécurité biologique Prof. J. Curran	Tel. 022 379 57 99 079 413 85 08
	- Responsable de projet	selon liste affichée
	- Ingénieur de sécurité Jacques Le Moal	Tel. 022 379 50 66 078 765 56 36
	- Informer la sécurité interne	Tel. 022 379 1222
	⇒ Qui appelle ?	
	⇒ Où a eu lieu l'accident ?	
	⇒ Qu'est-ce qui a été disséminé ?	
	⇒ Combien de personnes sont touchées ?	
3. SECURISER	⇒ Fermer le local et couper la ventilation, attendre 60 min.	
	⇒ Décontaminer les personnes.	
	⇒ Désinfecter les locaux selon les instructions de la personne responsable de la sécurité conformément à la procédure de décontamination.	
	⇒ Désinfecter les appareils et autres équipements contaminés.	
	⇒ Déconsigner le local avec l'accord du responsable de la sécurité biologique.	
3. MESURES	⇒ Déclaration de l'incident et les éventuelles blessures suivant les procédures internes.	

BLESSURES		
1. DONNER L'ALARME	- Responsable de projet	selon liste affichée
	- Responsable de la sécurité biologique	Tel. 022 379 57 99 079 413 85 08
	URGENCES N° d'appel des services sanitaires d'urgence	144
	- Ingénieur de sécurité	Tel. 022 379 50 66 078 765 56 36
	- Informer la sécurité interne	Tel. 022 379 1222
	⇒ Qui appelle ?	
	⇒ Où sont les blessés ?	
	⇒ Que s'est-il passé ?	
	⇒ Combien de personnes sont touchées ?	
2. MESURES	⇒ Dispenser les premiers soins.	
	⇒ Enlever les gants et éventuellement la tenue de laboratoire.	
	⇒ Se laver les mains et laver les endroits où la peau a été blessée.	
	⇒ Désinfecter avec un produit de désinfection pour les mains (Aseptoman ou éthanol à 70%)	
	⇒ Déclaration de l'accident selon la procédure interne.	

EAU (avec propagation d'organismes)		
1. DONNER L'ALARME	- Responsable de la sécurité biologique Prof. J. Curran	Tel. 022 379 57 99 079 413 85 08
	- Responsable de projet	selon liste affichée
	- Ingénieur de sécurité Jacques Le Moal	Tel. 022 379 50 66 078 765 56 36
	- Informer la sécurité interne	Tel. 022 379 1222
	⇒ Qui appelle ?	
	⇒ Que s'est-il passé ?	
	⇒ Quelle quantité d'eau s'est déversée ?	
2. SECURISER	⇒ Protéger le matériel et les appareils.	
	⇒ Faire couper l'eau au niveau des conduites principales (DCTI)	
	⇒ Nettoyer et décontaminer les surfaces.	
	⇒ Décontaminer les installations d'évacuation des eaux usées.	

IMPORTANT
Ces consignes de sécurité doivent être connues AVANT qu'un événement ne se produise.